

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n°DB2018/32

Nombres de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Votants : 21

POUR : 21 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le premier octobre deux mille dix-huit, à 18h00, le Bureau dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation :

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et MM Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Jean-Pierre CORNEILLE, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Jean-Yves PIC, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU BUREAU DU 06/06/2018**

Vu l'article 17 du règlement intérieur de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu le compte-rendu de la séance du Bureau du 6 juin dernier transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ADOPTE le compte rendu de la séance du 06/06/2018

Le Président,

Francis SIGNORET

